

# le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE  
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes  
6 au 12 avril 2000



10 FF  
1,52 €

## Progrès de la démocratie directe

**D** EPUIS DES ANNÉES LE nombre de jours de grève annuel est au plus bas. Pour les boursicoteurs et les gouvernants, cela signifie que la gestion actuelle de l'État et des entreprises sont optimum et que tout va bien dans le meilleur des mondes des prédateurs.

Et c'est sans aucun doute ce mouvement d'adhésion et de solidarité populaire immédiate à ces luttes qui aura perturbé le plus les gouvernements successifs. En effet, la rupture de l'apparente inertie ambiante, ne serait-ce que quelques jours, brisait la légitimité des orientations politiques du pouvoir. A

Cette nouvelle forme d'esclavage qui se met en place tient plus du lien relationnel pratiqué sous la féodalité que du salariat qui a prévalu durant le XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle. Ce projet est la conséquence directe d'une volonté idéologique de la bourgeoisie d'en finir avec la lutte de classes parce que cette lutte induit une action collective de la classe dominée.

Pour les possédants, il est beaucoup plus pratique et juteux d'affirmer que l'ordre existant est un ordre naturel et que toute tentative de passer outre se termine dans les affaires de la dictature communiste ou autre.

Les anarchistes ne cessent de dénoncer les logiques capitalistes et l'encadrement étatique qui participent à la construction des violences faisant des choux gras des médias et le bonheur des tenants de la police de proximité de merde.

### Le mouvement social a mûri

En soi, nos analyses pourraient être tenues pour insignifiantes, la démocratie représentative n'ayant pour le moment aucune raison de s'inquiéter de nos capacités militantes. Pourtant le fait que Jospin ait dû rassembler toutes les chapelles et sous-tendances de la gauche plurielle révèle une peur certaine de l'avenir.

Au fil des luttes de ces dernières années, la rupture, ancienne mais toujours latente, entre l'État et la société, a pris plus de vivacité et de réalité au fur et à mesure qu'était remise en cause l'identification de service public avec l'État. L'accroissement de la pauvreté dans une société produisant de plus en plus de richesses, comme la mise en place d'une précarité de masse, contribuent aussi à préparer les bases d'une contestation radicale de la société.

Dans le même temps, l'intégration de la gauche plurielle dans l'appareil d'État a joué comme un retardateur et un temporisateur pendant une longue période tout comme le Front national a troublé le jeu en jetant la confusion sur les causes et les responsabilités politiques du chômage. Enfin l'effondrement du communisme totalitaire a obligé le mouvement social à s'interroger sur ses références, ce qui a limité pour un temps ses capacités de résistances à la pression capitaliste et étatique. Cette période de repli mais aussi de maturation est maintenant derrière nous.

Depuis plusieurs semaines, les conflits sociaux ne cessent de se développer, les pressions de la gauche plurielle n'arrivant plus à contenir les luttes.

Contrairement à la période précédente il y a une prise de conscience de la nécessité de s'organiser dans la durée

pour aboutir, comme est acquise l'idée qu'il n'y a rien à attendre des politiciens. Dans différentes villes, des salariés ont brûlé collectivement leurs cartes d'électeurs devant les médias, sous les applaudissements des manifestants. Ils sont prêts à passer à la démocratie directe.

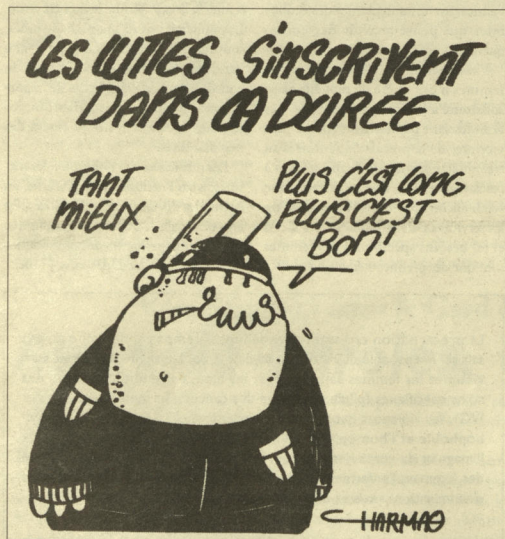
Les travailleurs ne sont pas dupes du jeu douteux des grandes confédérations syndicales. Ils sont capables de s'auto-organiser dans des coordinations, au rythme des assemblées générales souveraines et décisionnelles. La progression très nette chez les travailleurs, d'un courant de sympathie pour des syndicats à

caractère révolutionnaire, tel que la CNT ou SUD, est aussi un élément important de structuration de l'imaginaire collectif.

L'heure est à la définition de mode de fonctionnement, de mandatement et d'organisation. Il est aussi à la définition d'un projet sociétaire permettant de fédérer les revendications par des propositions alternatives à la guerre individualiste imposée par le capitalisme.

Qui pourrait douter de l'avenir de l'anarchisme?

Bernard - groupe Déjacque  
(Lyon)



Pourtant, dans le même temps, quelques coups de colère collectifs ont momentanément assombri l'horizon radieux des grands organisateurs de la mondialisation capitaliste. Si le plus marquant a sans aucun doute été le mouvement de novembre 1995, n'oublions pas l'étonnante manifestation de femmes qui l'a tout juste précédé. Incroyables furent aussi l'émergence des sans papiers à la vie sociale et politique, la révolte des chômeurs, la lutte solitaire mais solidaire des enseignants de Seine-Saint-Denis, le conflit des routiers, Vilvorde ou Michelin.

### L'absence d'adhésion populaire au libéralisme

Chacune de ces mobilisations nous aura surpris par la vitesse de sa propagation et sa capacité à être assumée et appuyée par une grande partie de la population.

ISSN 0026-9433 - N° 1200



FOP 2520

vient de paraître  
**Le Monde libertaire**  
hors série  
sommaire en page 6

## EDITORIAL

Alors que les députés avaient adopté, le 10 février dernier, un amendement sur l'enregistrement sonore des gardes à vue, les sénateurs viennent de refuser la réforme de la garde à vue. Pour les flics et les magistrats, cela reviendrait ni plus ni moins à paralyser l'institution judiciaire. De Chevenement aux syndicats, tous redoutent une explosion de la délinquance si une telle mesure entre en vigueur. Déjà en 1993, la plupart de ces adeptes des coups de matraque et de bottin prédisaient la fin du système pénal quand les avocats ont eu le droit d'intervenir à la vingtième heure de garde à vue. Il n'en a bien sûr rien été. Flics et matons assassinent encore impunément. C'est ainsi que récemment l'institution judiciaire a envoyé au mitard un prisonnier malade. Il est mort la semaine dernière.

Pour autant, il est illusoire de croire que les enregistrements sonores ou même vidéo des gardes à vue empêcheront les violences policières car celles-ci se poursuivraient alors à l'abri des micros et des caméras. Détention arbitraire, la garde à vue vise à casser les individus. Impossibilité de communiquer, voire de se soigner pendant de longues heures, cellules crades et exigües, à cela il faut ajouter les brimades et vexations, tel est l'univers quotidien que réserve la police à toute personne qui passe entre ses mains. Les flics ne se cachent pas d'humilier les individus puisqu'ils viennent maintenant jusque dans les lycées, comme à Lyon, expliquer à la jeunesse ce qui l'attend lorsqu'elle enfreint la loi sur les stupéfiants et en particulier le cannabis. Dans ce cas comme en matière de terrorisme, l'intervention de l'avocat ne se fait d'ailleurs qu'à la 72<sup>e</sup> heure, preuve supplémentaire de l'inefficacité de la loi autorisant l'intervention de l'avocat après vingt heures de garde à vue.

De même, la présence de l'avocat dès la première heure de garde à vue que prévoit le projet de loi sur la présomption d'innocence ne changera rien non plus. Elle ne s'applique pas aux affaires de stupéfiants, de terrorisme, de bandes organisées et de proxénétisme et l'avocat ne pourra toujours pas accéder au dossier et assister aux interrogatoires. Ce ne sont pas des réformes qui mettront fin aux brutalités policières. Au contraire. En ces temps où la misère gangrène la société, la chasse aux pauvres et aux militant-e-s s'intensifie de jours en jours. Et on ne peut que vous recommander la lecture du « Petit guide des situations délicates », brochure du groupe grenoblois Jules-Vallès de la Fédération anarchiste.

# Pour un collectif antisexiste

**D**EPUIS DES MOIS, PARTOUT dans le monde est préparée la Marche mondiale des femmes. Des initiatives importantes se préparent : une manifestation à Paris, le 17 juin, et une manifestation européenne à Bruxelles le 14 octobre 2000. Cette marche, dont l'initiative revient à la Fédération des femmes du Québec, entend lutter « contre la pauvreté et contre les violences qui frappent les femmes ». Pour nous, il s'agit d'aller plus loin et de dénoncer à la fois la logique capitaliste en juvre et l'oppression patriarcale, ainsi que toutes les formes d'oppression dont sont victimes les femmes. Nous estimons que la lutte pour l'émancipation des femmes est indissociable des luttes que nous menons. Nous, inscrit·e·s dans le mouvement des sans (sans papiers, sans logement ou mal logés, chômeurs et précaires, sans droit(S), voulons une société débarrassée de toute oppression.

Le patriarcat est un système où le pouvoir politique, économique, social et sexuel est organisé par et pour les hommes. Il se caractérise par la mise

sous tutelle, la dépendance, la discrimination et l'oppression des femmes (et des hommes qui ne correspondent pas aux schémas du « mâle dominant »). Ce système s'insinue jusque dans l'inconscient collectif féminin et masculin et conditionne jusqu'à nos comportements les plus courants et les plus intimes.

## Le patriarcat, c'est l'oppression des femmes

Ainsi les rôles sont définis par le sexe. « Esclaves domestiques », les femmes sont confinées à l'intérieur, tandis que la vie publique est réservée aux hommes. Cette répartition des rôles est conditionnée par l'éducation (jouets ménagers pour les petites filles, jouets guerriers pour les garçons). C'est l'apprentissage de la passivité, de la séduction, de la soumission systématique pour les petites filles ; c'est l'apprentissage de la compétitivité et de l'agressivité, de la force physique obligatoire pour les petits garçons. Les inégalités se perpétuent au long de la scolarité puisque ce sont majoritairement les gar-

çons qui font des études longues et suivent des filières scientifiques (évidemment les filières les plus valorisées).

Un des premiers principes du patriarcat est la notion de chef de famille chère à nos administrations... Cet enfermement des femmes dans le statut de « personne à charge » conduit à la négation systématique de leur personnalité propre, de leurs désirs, de leur projets, confondus dans ceux de leur père, conjoint, frère. La logique patriarcale du « chef » de famille justifie aussi la violence conjugale qu'elle soit psychologique ou physique, le viol conjugal, l'inceste...

Le patriarcat, l'ordre moral dépossèdent les femmes de leur propre corps et de leur individualité. Elles sont dans l'obligation de correspondre à un certain nombre de normes physiques et comportementales (beauté, minceur, douceur, élégance...), elles continuent à subir des grossesses non désirées, à voir leur sexu-alité codifiée (un partenaire exclusif, mâle obligatoirement). A fortiori, le lesbianisme, en ce qu'il exclut l'allégeance à un homme, représente une transgression aux règles patriarcales souvent chèrement payée. Dans la même logique, l'appropriation du corps des femmes peut aller jusqu'à des mutilations sexuelles telles l'excision ou jusqu'à la mise à mort.

Contraintes d'appartenir à un homme, les femmes n'existent pas en tant que sujet et l'on peut donc disposer d'elles comme d'un objet. Un objet que l'on peut mater, que l'on peut siffler, que l'on peut toucher... Toute femme est donc en situation d'insécurité permanente.

## La précarité c'est d'abord pour les femmes

À l'oppression patriarcale s'ajoute l'oppression capitaliste. C'est parce que l'on considère encore les femmes comme des mères et des ménagères avant tout qu'on les estime moins disponibles et moins performantes. Ainsi se perpétuent les discriminations à l'embauche, les différences de salaire à travail égal, les temps partiels imposés, le confinement dans les postes subalternes et dans certains secteurs d'emploi. Si certains métiers leur sont interdits, les emplois qui leur sont réservés sont dévalorisés (ménage, secrétariat, enfance). Ainsi la majorité des smicards sont des smicardes, tout comme la majorité des chômeurs sont des chômeuses, souvent non rémunérées.

La précarité touche plus les femmes que les hommes, ils et elles ne sont pas égaux même devant le revenu minimum. Rappelons que la C.A.F. ne reconnaît pas couple et par famille qu'un seul allocataire ; l'homme dans presque tous les cas. Ce qui est un obstacle évident à l'autonomie économique

## chronique anarcha-féministe

### Ressources humaines!

Film à la mode en ce moment, « Ressources Humaines » nous donne à voir la prise de conscience d'un homme, fraîchement sorti de l'école, en stage au département des ressources humaines dans l'entreprise où travaille son père. Au début du film, on le voit s'installer chez ses parents pour la durée de son stage. Sa mère lui montre la chambre qu'elle lui a préparé. Elle est en admiration devant ce fils qui a réussi et on la sent prête à encore beaucoup de sacrifices. Lui, la remercie à peine, c'est normal, elle est là pour ça. Le lendemain, il descend habillé du costume qu'elle lui a préparé la veille avec amour, elle le trouve beau, il est le premier rayon de soleil de sa journée qu'elle passera à la maison, ça va de soi. Bon, il commence son stage et ramène du travail à la maison. Très soucieuse de ne pas troubler sa concentration sa mère ose à peine lui annoncer que le dîner est prêt. Lorsque les choses se gâtent entre le père et le fils, c'est la mère qui tempère alors les relations entre les deux. On ne l'a jamais autant vue à l'écran qu'à ce moment-là (sauf lorsqu'elle repasse le linge). Scène finale, le père participe à l'occupation de l'usine bloquée par les grévistes. Ça fait chaud au cœur, le sujet historique de la révolution, contraint et forcé certes, s'est enfin révolté. La mère aussi participe puisqu'elle prépare le pique-nique avec les autres femmes d'ouvriers.

La petite révolution dont il est question dans ce film n'est une fois de plus pas la nôtre. Enfin, pour une fois, un film sans viol, sans meurtre de femme au bout de quelques minutes, c'est peut-être déjà une révolution?

Martine va au cinéma

et sociale des femmes. La politique de l'allocataire unique permet des économies qui peuvent avoir des conséquences dramatiques.

Financièrement dépendantes, les femmes n'ont guère de moyens de se soustraire à la violence conjugale. Les femmes sans papiers sont encore plus victimes de la précarité. Soumises au travail clandestin (de l'exploitation à l'esclavage sexuel), elles ne peuvent faire valoir aucun droit. Dans l'attaque contre les services de santé publique, les droits et les besoins spécifiques des femmes sont une des premières cibles.

Le patriarcat s'approprie le corps des femmes, le capitalisme le met en vente. La publicité utilise l'image des femmes, souvent de façon dégradante pour faire vendre ou les assimile à un bien de consommation. Dans le cas de la pornographie ou de la prostitution, les femmes deviennent littéralement des marchandises.

Les promesses des politiques, les mesures sur l'exclusion et la précarité, ou encore les discussions sur la parité sont loin de satisfaire des revendications que seule la lutte permettra de faire aboutir.

Collectif des sans - Lille

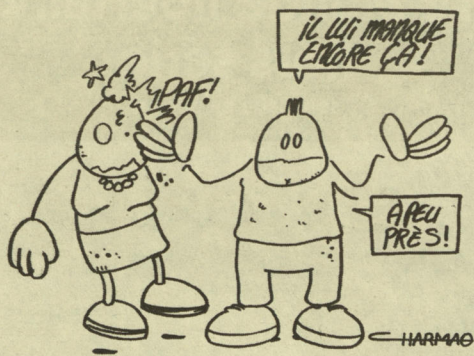
## Contre

La précarisation croissante des femmes (temps partiel imposé, bas salaire, philosophie du retour au foyer) ; la double oppression dont sont victimes les femmes sans-papiers ; les mauvais remboursements des soins spécifiques (pilule, dépistage des cancers, fermeture des centres IVG) ; les violences quotidiennes (professionnelles, familiales...) ; la lesbophobie et l'homophobie ; l'exploitation et la marchandisation de l'image et du corps des femmes ; l'invisibilité de la contribution sociale des femmes ; l'enfermement des femmes (carcan moral et familial) ; les discriminations sexistes dans l'orientation scolaire et professionnelle.

## Pour

L'égalité économique et sociale (un revenu décent, individuel pour toutes et tous avec ou sans travail) ; la liberté de circulation pour toutes et tous ; le droit d'asile pour les femmes fuyant les violences patriarcales (mariage forcé, mutilations sexuelles...) ; la contraception, l'avortement libre et gratuit quels que soient l'âge et la nationalité ; l'accès libre et gratuit aux soins médicaux (notamment gynécologiques) ; un rapport égalitaire entre les sexes ; une éducation non sexiste ; un développement des équipements collectifs (notamment pour les enfants) ; le droit au logement ; la liberté politique et syndicale.

LA FEMME TOUJOURS PAS ÉGALE À L'HOMME



le monde libertaire

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot 75011 Paris. Tél. : 01 48 05 34 08 Fax : 01 49 29 98 59

## Bulletin d'abonnement

Tarif (hors série inclus)	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois 5 n°	<input type="checkbox"/> 45 F	<input type="checkbox"/> 70 F	<input type="checkbox"/> 60 F
3 mois 13 n°	<input type="checkbox"/> 105 F	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 140 F
6 mois 25 n°	<input type="checkbox"/> 195 F	<input type="checkbox"/> 310 F	<input type="checkbox"/> 250 F
1 an 45 n°	<input type="checkbox"/> 350 F	<input type="checkbox"/> 530 F	<input type="checkbox"/> 400 F

Abonnement de soutien : 400 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(lettres capitales)  
 Nom ..... Prénom .....  
 Adresse .....  
 Code postal ..... Ville .....  
 Pays ..... A partir du n° ..... (inclus).  
 Chèque postal  Chèque bancaire   
 Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.  
 Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, 75011 Paris  
 Directeur de publication : J. Toublert  
 Commission paritaire n°55 635  
 Imprimerie : Les Informations dieppoises SA, 8, rue Claude Groulard, 76200 Dieppe.  
 Dépôt légal 44145 - 1<sup>er</sup> trimestre 1977  
 Routage 205 - La Vigie

Projet de loi contre la discrimination raciale

# Poudre aux yeux et maintien des lois racistes

**D**ÉPUIS QUELQUES TEMPS, l'antiracisme bon teint revient sur le devant de la scène : SOS-Racisme organise des séances de « testing » dans les boîtes de nuit afin de coincer les flagrants délits de discrimination, au moment où le gouvernement organise une grande messe sur justement ce thème de la discrimination raciale : à la tribune des membres clés du gouvernement, Chevènement, Guigou, Aubry, Jospin..., en face, 1000 jeunes issus du milieu associatif, triés sur le volet pour éviter les esclandres. Le MIB, jugé trop radical, est resté à la porte, surveillé par un cordon de CRS. Ces Assises de la jeunesse devait aussi servir de promotion à la lancée de nouvelles lois anti-discrimination, dont le corpus semble important au premier abord. Mais venant d'un gouvernement qui traitait, il y a un an, les jeunes des banlieues pauvres de « sauvegeons » et lançait le sécuritaire à tout va dans ces quartiers, il y a de quoi se méfier. En effet, il s'agit de propositions complètement déconnectées de la vie des milliers d'individus qu'elles sont censées concerner : Par exemple, un numéro vert est mis en place pour orienter les victimes de discrimination vers une association « homologuée » qui pourrait porter plainte pour eux. Or, la plupart des plaintes ne sont pas enregistrées, ou alors classées sans suite. L'an passé, une seule plainte a abouti à la condamnation d'un patron de boîte à

10000F d'amende, ce qui n'a pas dû l'étouffer. La seconde nouveauté en ce domaine tient au fait que ce ne sera plus à la victime d'amener la preuve de l'acte raciste, mais au juge d'apprécier la situation. Ce sont ces juges qui apprécient une poubelle cramée à hauteur de trois mois fermes, tandis que d'autres essuient un blâme pour diffusion de sang contaminé.

**La lutte collective, pas leur justice !**

Alors quand l'État parle d'une charte d'accueil avec les patrons de boîte de nuit, on se demande si cela ne serait pas mieux adapté dans les commissariats où les délits de sale gueule se soldent souvent par des coups, quand ce n'est pas la mort. Nous n'oublions pas les grandes mesures économiques : des aides pour passer quelques concours administratifs (gardien de la paix ou service technique?), alors que tout le système scolaire s'emploie à rejeter les jeunes en difficulté ; 20% d'emplois jeunes réservés aux jeunes des quartiers dits difficiles. Génial, 20% de boulots précaires et mal payés ! Arrêtons là l'énumération. Après être arrivée au pouvoir en brandissant le vote utile face au F.N., la gauche plurielle a ensuite misé sur la lutte contre l'insécurité, et le « sentiment d'insécurité » : l'ordre social avant tout, les bonnes gens paient leurs impôts. Soudain changement de tactique : à un an des élections, la

gauche découvre que tous les jeunes que ses flics matraquent sont de potentiels électeurs. Vite, repoussons-nous la face et sortons un lapin du chapeau !

Mais ces projets n'ont pas seulement une portée électoraliste, ils charrient un discours puant. Il y a dans ces lois, dans ces recours systématiques aux tribunaux quelque chose d'insidieux. Proposer le recours à la loi renforce l'atomisation des individus et renvoie la lutte collective aux oubliettes. De plus, non seulement cela réduit les enjeux sociaux à de simples problèmes juridiques, mais surtout cela revient à poser la Loi comme unique garante de l'égalité de nos sociétés. C'est oublier que la Loi est élaborée par et pour les puissants pour maintenir leur domination. Et ce ne sont pas les tribunaux qui éradiqueront le racisme. Le racisme trouve ses racines dans la misère sociale et économique que produit le système capitaliste. Celui-ci pousse les différents groupes sociaux à se trouver des boucs émissaires pour rendre leur propre situation plus acceptable.

**Tant qu'il y aura des lois racistes, il y aura des sans-papiers**

Tous ces comités de vigilance et ces propositions ont été dénoncés par les jeunes présents aux Assises (pourtant pas les plus revendicatifs) comme des coquilles vides. D'autant que certains autres aspects de la discrimination raciale ont été soigneuse-



ment passés sous silence. Il n'y a pas un mot sur la double peine dont sont victimes les étrangers résidents en France et ayant commis un délit : A la condamnation du tribunal se rajoute l'expulsion. De même la question des sans-papiers, en lutte depuis cinq ans, a été zappée. Tous ces gens-là ne risquent pas de recourir aux tribunaux. Avec ses pseudo-procédures de régularisation, la gauche a maintenu en situation illégale la plupart des sans-papiers qui survivent dans des conditions plus que précaires. Par cette grande offensive électoraliste, la gauche tente de se redonner une image plus progressiste. Après son rude combat pour les femmes qui a abouti à la parité, elle entame une nouvelle bataille contre le racisme pour que chacun puisse rentrer en boîte de nuit ! Qui plus est, dans ses dernières propositions, elle mélange allégrement l'origine sociale

et ethnique, proposant en même temps du travail pour les jeunes défavorisés et un projet anti-discrimination raciale, ce qui stigmatise encore plus une population qui n'en avait pas besoin. Elle ajoute une louche aux discours sur le pseudo malaise des banlieues en présentant ses habitants comme une population à part. En gros après le bâton Chevènement, voici la carotte Jospin. Pour le moment, ce discours a surtout l'air de prendre auprès de ceux qu'il ne concerne pas, et la population présente aux assises ne s'est pas laissée bernier. Mais la gauche plurielle a d'autres sirènes à nous faire entendre d'ici les élections. Alors plutôt que de payer un avocat, continuons la lutte auprès des sans-papiers pour que les lois racistes de la gauche soient vraiment supprimées.

Gaëlle. - groupe Durruti (Lyon)

Enseignement dans le Gard et l'Hérault

## Assez de paroles, des actes !

**L**É LONG CONFLIT DANS l'enseignement primaire, largement relaté dans ces colonnes, n'est pas encore terminé. Il vient de connaître une nouvelle étape dans le processus des négociations promises par Allègre.

En effet, lors de l'entrevue du 27 mars de l'intersyndicale avec l'émissaire parisien Bancel, le recteur d'académie Languedoc-Roussillon et son adjoint

ont tenu des propos différents de l'envoyé ministériel concernant les négociations à mener.

Au cours de l'AG tenue le soir même et mêlant plus de 300 enseignants syndiqués ou non et parents d'élèves, les représentants syndicaux ont réaffirmé leur intention de négocier sous contrôle permanent de l'A.G. Au cours de celle-ci, le syndicat SUD-Education a redit la nécessité de la grève générale comme

Alternative Libertaire n°227 vient de paraître. Au sommaire : 2000 ans d'obscurantisme religieux : pas de quoi jubiler ! ; un appel critique pour la Marche mondiale des femmes.

Alternative Libertaire est en vente aux librairies du Monde libertaire et La Plume Noire ou disponible par correspondance, 20 F l'exemplaire ou 150 F l'abonnement pour les abonnés-e-s du ML. Chèque à l'ordre d'Alternative Libertaire, BP 103, 1050 Ixelles 1, Bruxelles.

Vous pouvez rencontrer le groupe de Strasbourg de la Fédération anarchiste tous les samedis à partir de 10 h 30 lors de la vente du Monde libertaire et de brochures sur la place Kléber.

réponse à apporter à un flou total, tant administratif que ministériel dans les négociations. Quoiqu'il en soit, une menace de grève avait déjà été brandie à travers un préavis déposé par l'intersyndicale, si les positions des représentants ministériels n'étaient pas plus favorables.

Le dernier achoppement est donc intervenu le 31 mars avec le recteur sur le nombre de postes à créer pour rattraper le retard dans l'accueil des enfants de maternelle dans le Gard. Les instituteurs du Gard et de l'Hérault ont suspendu les négociations et appellent à une grève mardi 4 avril. L'intersyndicale, lassée des négociations qui n'avancent pas, en appelle maintenant à Jack Lang.

Il sera intéressant de tester la mobilisation, même si on devine qu'elle reste prête à redémarrer : ce sera une nouvelle épreuve. En ce cas, les mots d'ordre de grève générale que F.O. et S.U.D. proposaient déjà depuis des semaines pourraient trouver un nouvel écho, plus large ; alors que la plupart des autres organisations syndicales avaient freiné des quatre fers à propos de cette modalité d'action.

Mais si le mouvement repart, il va se durcir encore. Que la gueule de Jack Lang soit ou non sympathique aux médias, ces faiseurs d'opinions.

Daniel. - groupe de la FA. Gard-Vaucluse

## Faits d'hiver Ni Dieu ni maître... ni cloche ni muezzin !

Les curetons ne supportent pas que des livres, des couvertures de livres, des affiches de film... critiquent leur croyance et se moquent de leur dieu. Il s'agit là, nous disent-ils, d'actes irrespectueux et blasphématoires et en tout état de cause d'attitudes intolérantes. Toutes choses qui (le bon temps de l'inquisition étant révolu) nous valent régulièrement d'être traînés devant les tribunaux (de plus en plus souvent) condamnés.

Ces gens-là sont bien évidemment incapables de concevoir que leurs croix qui trônent à tous les coins de rues, les cloches de leurs églises qui carillonnent pour un oui ou pour un non... sont autant d'actes irrespectueux, blasphématoires et intolérants pour les athées.

Ces jours ci, la municipalité d'Oslo doit décider si les athées du cru vont pouvoir, à partir de hauts parleurs installés en face de divers lieux de cultes (églises, mosquées...) déclamer des « Dieu n'existe pas » et autres propos du même tonneau.

« Nous réclamons l'abolition du droit, insolite, de faire du droit parce que l'on croit en un dieu » disent nos camarades athées norvégiens. « Mais, puisque les cloches des églises et les appels lancés du haut des minarets envahissent l'espace public, nous voulons pouvoir faire la même chose ».

Ho hé, frères et sœurs mécréant-e-s, ça ne vous donne pas des idées ?

Jean-Marc Raynaud

# Réveil d'un front antinucléaire dans l'ouest de la Bretagne

**L**E 3 FÉVRIER, UN HEBDOMADAIRE local du Trégor révélait enfin à tous des informations reçues une semaine auparavant par les adhérents du réseau « Sortir du nucléaire » et que le gouvernement comptait cacher encore un petit moment. L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs avait choisi des sites potentiels en Bretagne. Pour accueillir un laboratoire souterrain de recherche nucléaire.

icides, marées vertes et noires, dioxine... Mais il restait à prévenir la population de la région dans son ensemble. S'appuyant sur la presse remplissant pour une fois bien son rôle, sur les nombreux réseaux associatifs, environnementalistes, culturels syndicaux et politiques, sur les habitués enragés écolos locaux non encartés, internautes contestataires, anarchistes, communistes libertaires, régionalistes, nationalistes bretons.

vers Fougères en 1992: « Ni ici, ni ailleurs mais autrement ». Quelques-uns ne s'opposèrent qu'à l'enfouissement des déchets tandis que beaucoup affirmèrent leur refus des programmes nucléaires civils et militaires.

Très tôt, une manifestation organisée pour l'essentiel par un collectif de régionalistes n'attira que 150 personnes à Huelgoat; des réunions d'information dans des petites villes autour de Lannion amenèrent des centaines de personnes. Plusieurs collectifs autour de Lannion virent vite le jour. Des délégués de ces collectifs constitués en coordination indépendants des partis se réunirent sans que soient invités la presse, la population, des observateurs... À croire que pour certains le secret et l'opacité sont de mise dès que l'on parle nucléaire!

À Lannion, un débat à propos de l'énergie nucléaire, organisé par des militants des Verts attira une foule critique. Questionnés par les anarchistes et les libertaires du coin, ils durent s'expliquer sur les agissements de Dominique Voynet, sur le rôle possible de leur parti dans l'annulation d'une manifestation contre l'E.P.R. prévue par le réseau « Sortir du nucléaire » en octobre 1999. Ils durent élargir également le débat au sujet du nucléaire civil et militaire.

## Le 19 février

À l'appel du Collectif antinucléaire de Bégard, 600 personnes défilèrent dans cette petite ville, scandant pour la plupart des slogans originaux: « Irradiions les patrons, enfouissons le capitalisme » « Inactifs aujourd'hui, radioactifs demain »... Les libertaires locaux ont bien entendu marqué leur détermination puisqu'ils étaient les principaux organisateurs!

Le 7 mars à Lannion, nos vieux militants des Verts appelèrent à la création d'un Collectif anti-déchets sur Lannion. Le Collectif libertaire du Trégor, basé dans cette ville, répondit présent, soucieux de ne pas laisser l'écologie dans les mains de politiciens.

Scrupuleuses, « les forces » en présence reportèrent avec succès la création du Collectif pour l'élargir à plus de participants. Un communiqué de presse à la sauce rouge et noire ameutait le double de personnes le 22 mars.

Entre temps, les conseils municipaux de la région de Lannion se déclaraient un à un hostiles à l'enfouissement de déchets nucléaires dans le département, à l'installation du laboratoire, et même remettaient en cause la prédominance du nucléaire dans la production nationale d'électricité.

## Le 11 mars

À Plouaret, ce fut un cortège de 1500 personnes de tous âges qui défilaient au son de bombards, tambours, binious. Les couleurs noire et rouge de la banderole du

Collectif libertaire du Trégor suscitèrent de la curiosité et nous avons sans nous forcer, comblé quelques lacunes culturelles locales. De plus, beaucoup réclamèrent le tract « Aujourd'hui mazoutés, demain radioactifs » du groupe « Jes Futuro » de la Fédération anarchiste.

## Le 19 mars

Enormément de libertaires des Côtes d'Armor descendirent dans le Finistère à Brennilis sur le site de la centrale nucléaire en démantèlement, pour participer à une « rando manif ». La plupart des groupes de l'union régionale de la Fédération anarchiste étaient là, se payant le luxe de distribuer à cette occasion trois sortes de tracts en nombre. Avec d'autres (Le collectif « Du-Ru-Ty », La C.N.T. de Quimper, l'Alternative libertaire), ils créaient un pôle anti-autoritaire critique au sein du cortège.

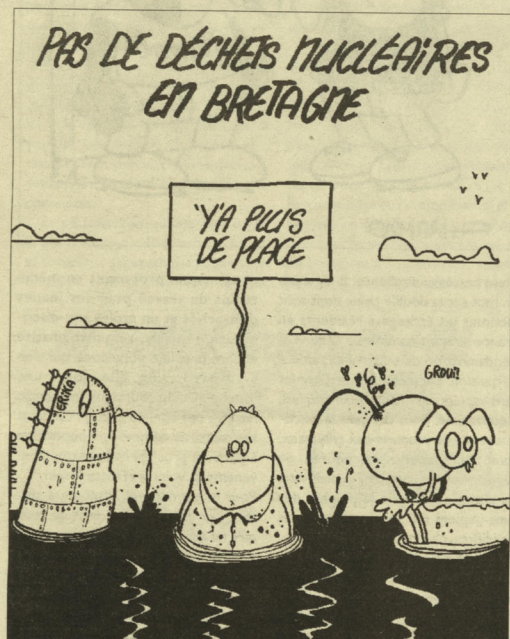
Au cri de « Les Verts pas clairs, Voynet a signé », les anarchistes se distinguèrent en enfonçant le minuscule barrage de gendarmes, bloquant leurs véhicules, ouvrant ainsi la route aux autres manifestants vers les premières clôtures de la centrale. Une caméra de vidéo-

surveillance installée au premier portail « se dérocha et s'abîma »... Décidément en forme après la randonnée, nous étions chauds pour faire du tourisme industriel au sein même de la Centrale (à nos risques et périls!). C'était sans compter la frilosité des autres manifestants qui tentèrent de créer une chaîne humaine.

Beaucoup d'anarchistes refusèrent d'y participer préférant un tête à tête avec les gendarmes (« Enfouissons la gendarmerie! ») La fatigue et le froid aidant, nous nous sommes repliés chez nous ou pour danser, car la manifestation qui réunit 5000 personnes se terminait par un fest-deiz.

Nous apprenions le 21 mars que la « mission collégiale » de l'A.N.D.R.A. composée de trois personnes chargées de rencontrer les élus, de convaincre les associations et la population renonçait à sa visite dans la région après s'être fait secouer en Mayenne. Notre mobilisation n'aura pas été vaine! Refusons en bloc le nucléaire, réaffirmons notre marque libertaire, enfonçons l'aiguillon anarchiste dans les Côtes d'Armor à Quintin le dimanche 15 avril.

groupe « Jes futuro »  
(Lannion)



Ainsi, dans le secret, des localités furent sélectionnées pour certaines qualités géologiques de leurs sous-sols dans le Finistère (Huelgoat), dans les Côtes d'Armor (Plouaret, Quintin et Dinan).

Les réactions en chaîne ne se firent pas attendre: les élus, du simple maire au conseiller général, se plainquirent de n'avoir pas été prévenus avant (avant tout le monde!) et s'inquiétèrent autant de l'image dégradée de la région que de la santé de leurs administrés. L'opinion était déjà sensibilisée aux problèmes d'environnement: nitrates et pesti-

la contestation s'étendit au citoyen lambda.

Les anarchistes et les libertaires locaux déployèrent alors tous leurs talents de propagandistes et d'agitateurs de conscience (rédaction de tracts, d'articles, de communiqués de presse, affichages, participation à la création de collectifs indépendants des partis).

Il n'y eut pas d'union sacrée contre le nucléaire, cependant énormément de personnes reprirent à leur compte le slogan du C.O.E.D.R.A (Collectif d'opposition à l'enfouissement des déchets radioactifs) créé

## Tous à Quintin le 15 avril!

Samedi 15 avril à Quintin, dans les Côtes d'Armor, manifestation régionale contre les projets d'enfouissement de déchets nucléaires, à l'appel de la Coordination des collectifs locaux anti-déchets radioactifs et du réseau « Sortir du nucléaire ». Comme à l'accoutumée maintenant (après Vannes, Nantes et Donges sur la marée noire; et sur la question du nucléaire, après l'île longue en 1995, 1996, après le Carnet en 1997, après Brennilis il y a 15 jours) les groupes qui composent l'union régionale Bretagne de la Fédération anarchiste seront présents massivement pour faire entendre la voix libertaire, voix de la raison face à la folie des nucléocrates!

Action et réflexion: un 4 pages réalisé collectivement sera édité.

Union régionale Bretagne de la Fédération anarchiste

## crises de foi Pour une éducation sans curé ni État

L'Alsace-Moselle n'est pas régie par la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905, mais par un concordat qui donne à l'Église catholique un pouvoir énorme. En matière d'éducation notamment. Ainsi en juin 1999, Patricia Ravenet demande une dispense d'enseignement religieux pour sa fille. Laetitia commence sa quatrième au collège public Paul Langevin d'Hagondange et sa mère ne voit pas l'intérêt des cours de religion. Cependant, à la rentrée scolaire, l'élève est toujours inscrite sur la liste des catéchumènes. Madame Ravenet n'aurait pas rempli le bon formulaire... Résultat des courses, Laetitia est obligée de suivre le cours d'enseignement religieux contre son gré. Furieuse, la mère refuse d'y contraindre sa fille. La sanction tombe vite, le 24 janvier, l'inspection académique réclame la suspension des allocations de madame Ravenet. Motif? « Manquement à l'obligation scolaire ». Pourtant Laetitia suit tous les cours sauf un, celui de religion.

L'inspection ne badine pas. En cas de récidive, elle menace de porter plainte contre la mère auprès du procureur. Quant à la Caisse d'allocations familiales de Moselle, elle annonce la suspension pour mars des allocations. On voit bien ici l'alliance de l'Église et de l'État. L'affaire s'ébruite et sous la pression de la FSU, de la LDH et de la FCPE, le rectorat rectifie le tir: le dossier de madame Ravenet s'était égaré, et tout rentrerait dans l'ordre le 9 février.

S'ensuit une confrontation entre l'Église et les syndicats de parents d'élèves et d'enseignants. Ainsi l'évêque de Metz, Mgr Pierre Raffin part en croisade en déclarant que « l'enseignement religieux à l'école est placé sous le signe de la liberté (vu ce qui s'est passé dans cette histoire, comment en douter?). Je ne peux être d'accord quand on parle d'atteinte à la laïcité. En Alsace-Moselle, terre concordataire, la situation de l'éducation religieuse est celle de tous les pays d'Europe. Seule la France fait exception, car la laïcité à la française reste, pour beaucoup, teintée d'un anticléricalisme dont l'empreinte résiste au temps ». À l'heure où l'on parle d'harmonisation européenne, ces propos ont de quoi inquiéter. On comprend mieux aussi l'attachement de l'Église au projet européen tel qu'il se dessine.

Rien ni personne n'interdit à quelqu'un de vivre sa foi. L'Église, malgré ce qu'elle dit, n'est pas persécutée en France par l'État et ses lois laïques. En revanche, nous combattons le retour en arrière voulu par le pape: un État religieux ennemi de toutes les libertés de pensée et de choix de vie.

Régis Bousières. - groupe Kronstadt (Lyon)

# Des bottes policières dans une une fac de Lille

Les sans-papiers et leurs soutiens passent à l'offensive. Au-delà des exemples de Nantes et Saint-Denis exposés dans ces colonnes, des mouvements se dessinent à Rouen, Toulouse, Lyon ainsi qu'à Lille où les sans-papiers se sont fait délogés de l'I.E.P.

On peut rappeler que la loi Chevènement a durci la législation en ce qui concerne les étudiants sans-papiers en conditionnant la régularisation d'une personne ayant été étudiante (même une fois) à quinze ans de présence sur le territoire, qu'il faut évidemment prouver, au lieu des dix requis par la loi Pasqua. Le but est, vous l'aurez compris, de créer un droit spécifique « étudiant sans-papiers » tout comme il existe un droit d'asile spécifique pour les Algériens (le territorial remplaçant l'asile politique). Ce fractionnement des cas empêche tout mouvement unitaire et toute conscience commune chez les sans-papiers. Cela marche redoutablement bien puisque les étudiants sans-papiers viennent tout juste de rejoindre les collectifs unitaires à Saint-Denis. Auparavant, on ne les avaient jamais vus aux manif communes. Par ailleurs, les préfets ont envoyé à tous les directeurs d'université une circulaire pour les enjoindre de dénoncer systématiquement les irréguliers qu'ils auraient dans leurs fichiers. Rappels aussi que le renouvellement des titres de séjour étudiants se fait d'une année scolaire sur l'autre et qu'il est subordonné à la réussite de l'intéressé (on va à la préfecture avec le relevé de notes).

**D**EPUIS LE 15 MARS, LE Comité des sans-papiers de Lille (le CSP-59) occupe de nouveau des lieux publics. L'Institut d'études politiques, d'abord, jusqu'à ce qu'il en ait été expulsé le 25, la Bourse du travail ensuite.

Depuis son expulsion du CHR de Lille et la dernière grève de la faim en décembre et janvier dernier, celui-ci avait été accueilli, en accord avec la mairie et l'Église catholique, dans les locaux de la J.O.C. dans l'attente d'un vrai local de lutte des sans-papiers. Ces locaux exigus ne suffisaient même pas à accueillir les participant-e-s aux A.G., et surtout, l'Église s'opposait à toute grève de la faim. Ainsi, garrotté, le comité a dû subir les provocations de la préfecture du Nord : contrôles au faciès devant le local ; retards pour les papiers des grévistes régularisés (sous prétexte d'un bogue de l'an 2000... qui dure encore en mars !); une pluie de refus de régularisations ; report des négociations... Et

le 14 mars, l'arrestation en préfecture d'une femme sans-papiers, alors qu'elle venait redéposer son dossier à la demande de l'administration.

Le 15 mars, le Comité investit donc l'I.E.P. de Lille. Le directeur de la vénérable institution le reçoit à bras ouverts. Il promet notamment de ne pas recourir à la police (il fera volte-face dès le lendemain et leur demandera de partir). Les sans-papiers décident donc de rester et s'installent à une centaine dans le foyer étudiant.

Ainsi débute une épreuve de force qui mobilisera largement les étudiant-e-s de l'I.E.P. et des facs lilloises, avec des manifestations de plusieurs centaines et plusieurs milliers de pétitionnaires. Cette mobilisation étudiante constitue une heureuse surprise. Des messages de solidarité parviennent d'une quinzaine de facs et de sept I.E.P.

Sur place, la tension monte rapidement. Dès le mercredi 21, après le passage d'un huissier pour constater l'occupation, les sans-papiers com-

mencent à se préparer à l'évacuation. Plusieurs dizaines d'étudiant-e-s (entre 30 et 60 sur quelques 300) passent les nuits qui suivent dans l'école. Il ferait pourtant beau voir que la police pénètre dans une institution universitaire ! C'est pourtant ce qui se passera le samedi 25 à 6 heures du matin, sur demande du directeur de l'école.

## La mobilisation s'organise

Les étudiant-e-s, surpris par la discrétion et la rapidité de l'arrivée des CRS, ne peuvent défendre l'entrée du foyer. Regroupé-e-s en sit-in dans le hall, tous et toutes sont évacués-e-s plus ou moins violemment. Plusieurs dizaines de personnes, prévenues par téléphone, se rassemblent déjà devant la rue de l'I.E.P., bloquée par le CRS. Les slogans fusent, réveillant le quartier.

Après celle des étudiant-e-s seulement commencera l'évacuation des sans-papiers barricadés dans le foyer. La détermination est alors beaucoup plus grande et l'expulsion sera plus longue. Mais il n'y a eu heureusement aucune arrestation.

300 personnes se sont ainsi retrouvées à battre le pavé, ce samedi vers 7h30 du matin, aux cris de « Solidarité avec les sans-papiers ». Direction la Bourse du travail, où les sans-papiers comptaient bien trouver refuge, comme ce fut le cas lors de l'évacuation de leur local le 19 novembre dernier. Ils devaient rencontrer quelques déconvenues.

Les responsables de l'Union départementale C.G.T., présents dès 9 heures, n'accueillirent une délégation des sans-papiers que vers midi, alors que ceux-ci piétinent dans la cour du bâtiment depuis 8h30 ! À 14 heures, l'entrevue s'achevait sans solution pour les sans-papiers. La Région métallurgie C.G.T. décide alors, contre l'avis de l'Union départemen-

tale, d'ouvrir la même salle qui avait accueilli les sans-papiers en décembre. Tandis que la salle Delory, appartenant aux trois centrales syndicales (C.G.T., F.O., C.F.D.T.) s'ouvrait sans que personne n'en eut la clé. Une centaine de personnes se partagent les lieux.

La différence avec l'accueil dont avait bénéficié le C.S.P.-59 en décembre est très nette, même si des syndicats soutiennent sans réserve le mouvement. Le mercredi 29, l'U.D. se fendait d'un courrier embarrassé au C.S.P.-59 lui demandant, au nom de son soutien et de l'indépendance syndicale (sic!) de quitter les lieux. Le Comité des sans-papiers a réussi,

en réoccupant les lieux publics, à se sortir de l'impasse dans laquelle l'avait plongé son accueil chez les curés. La base du soutien s'est élargie avec l'arrivée des étudiant-e-s. Certain-e-s d'entre eux se sont d'ailleurs rendu-e-s à la manifestation des étudiant-e-s sans-papiers à Paris le mardi 28 mars. Le rapport de force est à nouveau engagé avec la préfecture. Le C.S.P. lui laissait jusqu'au mercredi 5 avril pour reprendre les négociations, avant de décider d'entamer ou non une neuvième grève de la faim.

Martin Zumpé et Bertrand Dekoninck - groupe de la Métropole lilloise



## SAINT-DENIS

### Des C.R.S. à l'université

Pour mettre fin à leur situation irrégulière, des étudiants sans-papiers de l'université de Saint-Denis groupés autour du CLESP (Comité de lutte des étudiants sans-papiers) occupent un amphithéâtre et déploient leurs banderoles : « carte d'étudiant = carte de séjour ». C'était il y a plus de deux mois.

Ils se heurtent d'abord à l'indifférence du personnel de l'université et des enseignants qui les traitent de jusqu'au-boutistes. Quelques violences rendent la situation un peu plus difficile encore. Le 9 mars, un membre du CLESP est arrêté à la gare Saint-Lazare lors d'un contrôle d'identité (il est libéré grâce à la mobilisation rapide du CLESP et de ses soutiens). La lutte s'enlise. Des barricades sont installées pour sensibiliser les étudiants : le 21, le président Renaud Fabre fait évacuer l'université. Le 23, de nombreux professeurs et étudiants participent à une A.G. du CLESP et prennent une résolution concrète : des dossiers seront constitués conformément à ce que demande la préfecture, qui accepte de les reconsidérer avec bienveillance. C'est une sorte de compromis accepté par le CLESP (qui demande une régularisation collective), mais du moins la lutte semble sortie de l'impasse.

C'est précisément le moment que choisit le président pour faire évacuer l'amphithéâtre X (dans la nuit de dimanche à lundi 27 mars). Les étudiants sans-papiers se rendent alors dans les bâtiments de l'administration, où le président refuse de les recevoir, essayant même de faire passer cette action pour une séquestration avec dégradation de matériel (cette plainte, bien peu crédible, est retirée le lendemain). Mais cette fois-ci, il fait de nouveau appel aux forces de l'ordre pour déloger le CLESP de l'amphi Y où il s'était réfugié : 70 personnes sont interpellées et conduites, menottées, par la B.A.C. et les C.R.S. au commissariat de police de Saint-Denis ; 31 d'entre elles (dont 9 sans-papiers) sont identifiées par des témoins cachés (quel courage!) et maintenues en garde à vue avant d'être libérées le 29.

Aujourd'hui, quatre sans-papiers sont mis en examen et risquent d'être expulsés. À Saint-Denis la lutte a pris des proportions plus larges : c'est le rôle de l'université qui se joue en ce moment, et la possibilité pour chacun d'étudier dans le pays qu'il a choisi.

Caroline - Claaaash

## Nantes : encore une regrettable erreur d'interprétation de la préfecture...

**C**HARLOTTE ESSEBE, ÉTUDIANTE CAMEROUNAISE, a, (comme tant d'autres...) vu sa vie bouleversée par un simple courrier : le 15 décembre dernier, elle recevait en effet une invitation à quitter le territoire, la préfecture de Nantes refusant de renouveler sa carte de séjour étudiante.

Inscrite en licence de sciences du langage à Nantes, Charlotte élève seule ses deux enfants (nés en France), depuis que son mari est reparti au Cameroun, mais passe les examens et assiste aux cours avec toute l'assiduité réclamée par l'institution. Ce qui n'a pas empêché la préfecture de prétexter un « manque de sérieux dans ses études » et « l'absence de préjudice disproportionné sur le plan du respect au droit à mener une vie familiale normale ». Ne voulant croire qu'à une simple erreur, Charlotte n'a, dans un premier temps, pas vraiment cru au pire, et fait un recours gracieux auprès de la préfecture... Recours qui allait être rejeté le 7 mars dernier : elle risquait dès lors à tout moment l'arrestation et l'expulsion. Ses deux enfants (qui ne sont en théorie pas expulsables) auraient été confiés à la D.A.S.S... ou auraient accompagné leur mère de centre de rétention en tribunal administratif, de tribunal en aéroport...

Merci Chevènement : même tout-e petit-e on peut comprendre les vraies valeurs de la République.

Dès lors l'information circule et un collectif de soutien se met rapidement en place : réunions d'information, interventions auprès de la présidence de l'Université, bars « sauvages »

pour payer les frais d'avocat... Les pétitions de soutien recueillent bientôt 2500 signatures rien que sur le site des facs de lettres et droit. Profs et étudiant-e-s sont particulièrement interpellé-e-s sur le point suivant : qui décide de la légitimité des études ?

Un changement de filière ou un redoublement peut aujourd'hui amener l'expulsion d'un-e étudiant-e... Depuis la circulaire Sauvé-Marchand, le rôle des préfectures a été renforcé et interfère avec celui du Rectorat et de l'université : peut-on accepter cette mise sous tutelle ?

Appel à rassemblement est dès lors lancé pour le 29 mars, jour choisi pour déposer les pétitions et demander une entrevue au préfet. Le jour dit, 400 personnes sont présentes devant la préfecture, chantant et scandant sans relâche leur opposition aux expulsions : la délégation d'étudiant-e-s et profs nous apportait bientôt la réponse du secrétaire général : Charlotte allait être convoquée la semaine suivante pour se voir remettre la carte de séjour... La première décision n'était qu'une erreur « technique »... vous savez ce que c'est, « on ne peut pas être derrière chaque secrétaire... » (sic). Rien de tel qu'une petite mobilisation pour ouvrir les yeux de l'administration...

Cette petite victoire ne doit démobiliser personne : le collectif de défense s'appelle « Pour Charlotte et pour les autres », est devenu le lendemain « Collectif nantais de défense des étudiant-e-s sans-papiers ». Hasta la victoria...

Jeanne - groupe de Nantes de la FA.

## Départements d'outre mer Aux colonies, la traite continue

L'INFORMATION N'A FAIT L'OBJET D'AUCUN traitement significatif dans la presse nationale (1) et pourtant elle mériterait à elle seule une analyse détaillée sur plusieurs pages. Par sa nature, par les préjugés qui la fondent, par l'argumentaire qui la justifie, elle est symptomatique de la dérive particulièrement alarmante de la politique gouvernementale envers les chômeurs et précaires et autres exclus. De quoi s'agit-il?

De rien d'autre qu'un projet de loi sensé « rénover le pacte républicain » et contribuer au « développement économique » de Départements d'outre-mer (DOM).

Sur l'intitulé, une remarque préliminaire s'impose : « rénover le pacte républicain » est l'argument systématiquement employé par l'actuelle majorité pour justifier des mesures coercitives aux relents nettement réactionnaires. C'est en effet au nom du « pacte républicain » que le ministre de l'Éducation nationale réintroduit à l'école des cours de morale civique. C'est le « pacte républicain » qui est à nouveau avancé par Chevènement pour mater le sauvagement des banlieues. C'est encore dans le but de faire ressentir le « pacte républicain » unissant l'ensemble des Français, que les hommes et les femmes nouvellement naturalisés se voient soumis à une cérémonie ridicule stigmatisant leur entrée dans la République française. C'est enfin au nom du caractère sacré du « pacte républicain » que Pasqua justifia la mesure qui voulait qu'un

jeune né en France de parents étrangers, fasse sa demande de naturalisation en exprimant sa volonté d'être français. On le voit, le « pacte républicain » est un concept particulièrement commode pour signifier une autorité non personnifiée, sinon sous le seul visage de la République dont la symbolique et le caractère éminemment sacré suffisent à signifier à qui de droit ses devoirs!

### Manœuvres patronales pour échapper au droit du travail

En l'occurrence, et avec le double objectif donc de « rénover le pacte républicain » et de favoriser le développement économique », ledit projet de loi envisage de créer « une allocation de revenu d'activité » qui serait versée aux individus percevant les minima sociaux, qui accepteraient de travailler dans des PME de moins de 11 salariés ou chez des particuliers, avec à la clé non pas un contrat de travail (susceptible précisément d'ouvrir des droits aux personnes visées par cette mesure!), mais « un titre simplifié » comparable au chèque emploi-service instauré par le gouvernement... Balladur.

Si, pour l'instant, le texte ne prévoit pas de mesures contraignantes à l'égard des titulaires des minima sociaux, il anticipe l'intérêt que les patrons et les particuliers nantis des DOM portent à ce providentiel projet: le dispositif prévoit en effet

un volet « employeurs » du plus bel effet: ils bénéficieraient, quoiqu'il adienne, d'une exonération sociale ou fiscale, dont la nature incitative sera définitivement établie par le Parlement. Ce dispositif, s'il venait à être adopté, est dans tous les cas sans précédent.

Il signifie d'une part que les titulaires des minima sociaux, par leur statut, échapperaient au code du travail tel qu'il est en vigueur sur l'ensemble du territoire, sitôt qu'on leur trouve une activité. Il entraîne l'apparition d'une nouvelle catégorie de salariés, sans contrat de travail, payés à la tâche, offrant à l'employeur une rentabilité exceptionnelle, de loin supérieure aux missions d'intérim. C'est dire! Il légalise enfin le fait qu'un riche s'offre un pauvre en gagnant de l'argent dessus.

Le rôle de l'État dans ce vaste processus de déreglementation du marché de l'emploi au bénéfice des entreprises est rendue évidente, et sa volonté d'articuler développement économique et exploitation des plus démunis flagrante. Le taux de chômage élevé dans les DOM (30% contre 11% en métropole) ne saurait justifier l'idée d'un tel projet de loi. Seuls le cynisme et le mépris du gouvernement pour la population peuvent expliquer l'émergence d'un tel dispositif. Mais que voulez-vous, la rénovation du pacte républicain et le développement économique est à ce prix... une paille! Aux colonies, la traite continue!

Rodolphe Delcros

(1) à l'exception d'Alternatives Économiques, n°177.

## Il y a 122 ans, naissance du poète et écrivain anarchiste Erich Mühsam

QUAND IL NAIT LE 6 AVRIL 1878 à Berlin dans une famille juive d'esprit national-libéral, personne ne pouvait augurer du destin tragique de ce poète et écrivain anarchiste. Très tôt, Mühsam affiche une prédilection pour les miséreux et les exploités. Chassé à 17 ans du collège pour « menées socialistes », il s'essaye au métier d'apothicaire, puis décide de vivre de sa plume. Il publie régulièrement dans des journaux tels *Genossenschaft*, *Simplizissimus*, *Der Liebe Augustin* (journal satirique), *Der Freie Arbeiter* (journal de la Fédération anarchiste allemande), collabore à *Der Arme Teufel*. Dégouté par le côté légendaire

des sociaux-démocrates allemands, il se rapproche des anarchistes. Il se lie d'amitié avec Gustave Landauer et fonde à Munich en 1909 le groupe Tar, fédéré au *Sozialistischer Bund* et lance en avril 1911 son premier journal *Kain* où il défend le pacifisme anarchiste. Quand éclate la Première Guerre mondiale, dans un délire nationaliste, Mühsam se rallie au cri patriotique mais dès 1916 il s'engage à nouveau pleinement dans la lutte contre la guerre. Il rêve de la création d'une vaste organisation groupant tous les résistants à la guerre mais ce projet n'aboutira pas en raison de ses maigres talents d'organisateur et de sa naïveté politique qui l'expose aux

coups fourrés des politiciens. Persuadé qu'une entente est possible entre les gens de « gauche » sur la base du système des conseils, Mühsam rejoint les spartakistes sans abandonner ses positions libertaires. Il participe aux côtés de Landauer et de Toller à la République des Conseils de Bavière ce qui lui vaudra une condamnation à quinze ans de réclusion. La même année, en 1919, il fait une courte incursion au KPD (Parti communiste allemand), ce qui lui vaudra de graves remords. Il est amnistié en 1924, s'installe à Berlin et adhère à l'Union anarchiste de Berlin, scission de la *Federation Kommunistischen Anarchisten Deutschland* et devient un des leaders. *Fanal*, organe théorique le plus notable du mouvement anarchiste allemand, paraît de 1926 à 1931. Mühsam y traite à la fois de l'actualité, de la théorie, de la littérature, de l'art. Très tôt il reconnaît l'importance de la radio et dès la fin des années 20, il intervient fréquemment sur les ondes. Mühsam ne se leurre pas sur les dangers du fascisme et les menaces de guerre. Il tente en vain de rassembler les antifascistes dans un front commun. Beaucoup s'exileront mais Mühsam reste. Il publie en 1932 l'ouvrage essentiel de son œuvre « *Die Befreiung der Gesellschaft vom Staat* » (La Société libérée de l'État). Il sera arrêté le 28 février 1934 par les S.A., transféré au camp de concentration d'Oranienburg où, après maintes humiliations et tortures, il meurt le 10 juillet 1934, pendu dans une latrine par ses tortionnaires qui affirmeront qu'il s'est suicidé.

Martine. — Liaison Bas-Rhin de la EA.

Des manifestations variées sont prévues dans certaines grandes villes en Allemagne autour du 122<sup>e</sup> anniversaire de la naissance d'Erich Mühsam. Pour les personnes intéressées, le rendez-vous est fixé à 19h30, le 6 avril 2000, au « Metropol », Brunnenstr.20, 40223 Düsseldorf. Entrée: 15 DM. Tarif réduit: 13 DM.

## Premier festival anarchiste de Montréal

Nous vous informons de la tenue du premier festival anarchiste de Montréal. L'événement se déroulera du 29 avril au 7 mai. Différentes animations dans la cité marqueront cette première: spoken words, conférences, débats, vidéos, rencontres, manifs du 1<sup>er</sup> Mai, contes et poésies anarchistes, cabaret show, concert. Les médias communautaires et étudiants devraient assurer une certaine couverture des activités. L'activité centrale sera le salon du livre le samedi 6 mai de 10 à 18 h, dans la tradition des salons de livres anarchistes de Londres, San Francisco ou Boston. Les livres et revues ne forment qu'une partie de l'événement, il y aura des ateliers, débats, discussions, espace multimédia et plus encore. Un « musée anarchiste » retracera le passé libertaire du Québec. Il y aura aussi évidemment bouffe, poésie et musique. Un service de garderie sera disponible.

Nous invitons tous les groupes radicaux locaux, régionaux et internationaux à participer au festival. Cette insistance sur la présence internationale? En raison des enjeux et de la gravité de la situation sur notre petite planète: mondialisation capitaliste concentrationnaire et écocide, main-stream médias gardiens de la lobectomie sociale, privatisation complète de l'enseignement au Canada/Québec, criminalisation croissante des classes pauvres, doxa concentrationniste des syndicats jaunes, urgence d'une refondation, diversification et globalisation des luttes...

Il y aura des groupes et intervenants de Londres, Toronto, San Francisco, Seattle, Detroit, Québec city, Montréal, Drummondville... Exemples de groupes ou maisons d'éditions: Food not Bombs, Ecosocietes, Anarchist Black Cross, opération saAMI, Citoyen-ne-s Opposé-e-s à la Brutalité Policière, South End Press, AK Press, le Couac/éditions, les sorcières/radical Women collective, La sociale...

Les radios CKUT ([www.ckut.ca](http://www.ckut.ca)) et CIBL ([www.cibl.cam.org](http://www.cibl.cam.org)) vont consacrer des émissions au festival.

La présence d'intervenants français et européens serait exceptionnelle. En effet sur les ruines sociales de l'Amérique du nord il y a depuis peu un réveil prometteur, surtout parmi les libertaires: nos groupes sont très jeunes, farouchement déterminés à promouvoir des alternatives radicales et à les vivre! Mais il y a trop de désorganisation et quasiment pas de mémoire de luttes. De plus beaucoup voudraient toucher le monde-s du travail et les chômeurs. Bref nous avons besoin des conseils et expériences d'espaces à fortes traditions de luttes collectives.

Malgré nos très faibles ressources tout sera mis en œuvre pour faciliter un déplacement à Montréal. (Billets 1<sup>er</sup> prix A/R Paris-Montréal 2000 FF, hébergement chez des militant-e-s, bouffe pour trois sous et un beau moi de mai en prime.

Si vous êtes éditeur/trice, vendeur/se de livres, diffuseur, artiste, écrivain-e, poète etc. vous disposerez d'un stand où promouvoir vos livres, créations, revues, journaux, zines... des liens se créent.

Le Collectif du Festival anarchiste de Montréal

2035, Boulevard Saint-Laurent  
2<sup>e</sup> étage  
H2X 2T3 Canada  
Tel: 514-526 8946 ou 514-769 9059

## Le Monde libertaire hors série

en kiosque à partir du 6 avril - 20 F

- Les anarchistes contre l'ordre moral
- Les marchands du temple • Le QG de l'ordre moral • Ni clochers ni minarets
- La guerre patronale aux coûts salariaux
  - Éducation : trajectoires précaires
- L'enseignement sous la coupe des marchés
  - Quand ruralité rime avec précarité
  - L'éradication magique de la misère par la prison • Le Collectif Barbès se raconte
- Expulsions forcées des sans-papiers en Belgique • Suzana, chronique d'une sans-papiers • Gros plan sur le Collectif sans ticket
  - Le nouvel esprit du capitalisme
- La démocratie participative passée au crible
  - Pouy cafte tout sur le Poulpe

# La Commune: deux expositions, un film... \*

**L**A COMMUNE EST À L'HONNEUR! Aussi surprenant que cela puisse paraître, le très respectable Musée d'Orsay consacre, pour quelques mois, deux expositions à cette éphémère expérience révolutionnaire qui eut lieu du 18 mars au 28 mai 1871.

Une, de matérialiser des choses et des hommes et femmes tant de fois entendus, racontés, lus et relus. Les clichés exposés, et accompagnés de commentaires et même parfois de documents d'archives, sont regroupés en trois grands thèmes, trois grands ensembles. Le premier met

tation, procès ou après leur exécution au cours de la terrible « semaine sanglante » qui fit, rappelons-le, plus de 30 000 morts (soit plus que sous la Terreur) et d'autre part des photos de personnalités ecclésiastiques et militaires exécutées par les communards en représailles des

L'exposition s'ouvre d'ailleurs sur le portrait de Jules Vallès puis sur celui de Proudhon que Courbet a réalisé au lendemain de la mort du révolutionnaire. Outre le fait d'être un compatriote franc-comtois, Proudhon était un ami du peintre. « Je me suis toujours intéressé à la question sociale et aux idéologies qui s'y rattachent, traçant ma voie derrière celle de mon camarade Proudhon », rappelle Courbet sur un des murs de l'exposition. Tout cet engagement, Courbet le payera cher après la Commune. Arrêté et condamné, Courbet passera plusieurs mois en Prison avant d'être mis au ban du monde artistique. Ses tableaux furent systématiquement interdits de tous les grands salons et expositions des années 1870. Un artiste a (re)découvert de toute urgence!

sur la Commune. Si les deux premières heures et demi restent bien attachées à la chronologie de la Commune et à la restitution des faits et des enjeux, les deux heures suivantes voient les acteurs s'emparer des dialogues et du déroulement du film. En effet, au travers de scènes de vie et de réunion dans le cadre de la Commune, des discussions sont menées sur des thèmes comme la délégation de pouvoir, la place des femmes et/ou des immigrés dans la société, l'importance de l'éducation ou encore l'organisation du travail et les possibilités offertes par les coopératives ouvrières. Et dans toutes ces discussions et débats librement menés, il est bien difficile de faire la différence, de cerner ce qui concerne l'époque de la Commune ou la société actuelle.

À plus d'un siècle de différence les enjeux semblent être les mêmes. De grands moments d'effervescence, de réflexion et d'élaboration collectives pris sur le vif et qui témoignent de la portée, de la nécessité et de l'actualité d'un projet révolutionnaire fondé sur l'égalité économique et sociale. Pour tous ceux qui n'ont pas l'occasion de se rendre à Paris, ne loupez pas la projection prévue sur arte le 26 mai.

D'ici là, il ne reste donc plus qu'à se replonger dans *Un si bel espoir* de Michel Ragon (1) pour vivre, notamment en compagnie de Courbet, les dernières années du Second Empire et les événements de la Commune. Allez, Vive la Sociale!

David. — groupe Durruti (Lyon)



La première exposition, « La Commune photographiée », met en valeur de nombreuses photographies de l'époque ayant trait à cette période agitée. En 1871, la photographie n'en est qu'à ses débuts mais Paris est néanmoins considérée comme la capitale mondiale de ce nouvel art. Logique alors que les photographes parisiens descendent dans la rue, du moins pour ceux qui étaient restés dans la capitale et n'avaient pas fui à Versailles. Malgré les limites techniques de l'époque, notamment l'impossibilité de prendre des photos de mouvement et donc le caractère impératif de la prise en fixe, les clichés exposés permettent de mieux se rendre compte de l'atmosphère de la Com-

en relief les communards et surtout la défense de la Commune. Barricades, ouvrages de fortification, portraits de gardes nationaux... Le second ensemble, peut-être le moins intéressant, regroupe les photos des dévastations et ravages des combats lors de la chute de la Commune. Hôtel de ville incendié, immeubles détruits, édifices publics ravagés témoignent de la violence des affrontements et de la haine des Communards pour le vieux monde et les tenants de l'ordre social en train d'anéantir leurs rêves et espoirs. Le dernier groupe de photos est construit autour du thème des « horreurs de la Commune ». Il est constitué d'une part de portraits

de communards lors de leur arrestation, assauts des Versaillais. Et, oh surprise, on rentre là dans le domaine de la photomontage ou de la phototrucage, symbole de l'ordre moral régnant dans les années qui suivent la Commune. En effet, ces photos sont des commandes des classes dirigeantes, politique, militaire et religieuse de l'époque, destinées à être largement diffusées et surtout à développer le souvenir et le mythe d'événements « honteux » pour la France parmi la population. On voit donc mis en scène des bons abbés, curés, généraux et autres oiseaux de malheur, dans leur meilleure posture, faisant face aux pelotons d'exécution des affreux gardes nationaux. Comme quoi le trucage et la manipulation de l'information n'ont attendu ni Staline ni les médias modernes.

## copinage

Dans le cadre du deuxième salon de Bretagne du livre d'histoire de Pontivy, l'actrice Marie Daude interprétera son spectacle tiré des mémoires de Louise Michel le 8 avril à 14h30 et l'association Liberrterre animera un espace Louise Michel (jusqu'au 9 avril).

**radio libertaire**  
Paris - 89.4 MHz

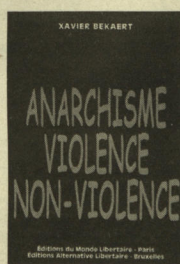
samedi 8 avril à 11 h 30 :  
*Chronique syndicale*: le harcèlement moral au travail.

mercredi 12 avril à 10 h 30 :  
*Blues en liberté*: Howling Wolf et Chicago.

mercredi 12 avril à 20 h 30 :  
*Ras-les-murs*: invités : un représentant de la direction de l'administration pénitentiaire et un surveillant de l'UFAP (syndicat majoritaire en prison). L'émission est diffusée sur Internet par Canal +.

## Courbet, un peintre engagé

La seconde exposition, plus sereine et reposante, est consacrée à « Courbet et la Commune ». Si le peintre réaliste Gustave Courbet n'a pas peint de tableaux durant la Commune (il avait beaucoup trop d'autres choses exaltantes à faire durant ces deux mois), il a néanmoins laissé de nombreux documents et lettres qui témoignent de son soutien et même de son engagement total au sein de la Commune. Courbet fut en effet président de la Fédération des artistes de Paris durant les événements avant de participer directement aux décisions de la Commune en tant que maire du 6<sup>e</sup> arrondissement à partir de fin avril 1871. De même de nombreux tableaux, antérieurs ou postérieurs aux événements, témoignent de son engagement révolutionnaire.



L'anarchisme social est sans doute la doctrine politique qui a le mieux posé les termes d'un vrai débat sur les questions de violence/non-violence.

En se réclamant de la libre fédération des individu-e-s et des groupes humains, en se positionnant clairement contre la peine de mort et pour la suppression des prisons et de tout autre lieu de coercition, l'anarchisme social a toujours parié sur la capacité des êtres humains à pouvoir vivre ensemble libérairement, fraternellement et égalitairement, et s'est toujours rangé, de ce fait, sans ambiguïté aucune, dans le camp du refus de la violence. Mais le rêve libertaire peut-il voir le jour sans violences?

Au débat, nécessaire, sur la morale, ne doit-on pas substituer un débat, impératif, sur les conditions politiques, économiques, sociales... de la mise en œuvre de cette morale?

**Anarchisme, violence, non-violence.** Xavier Bekaert. Editions du Monde libertaire (Paris) et Alternative libertaire (Bruxelles). 48 pages. 20 FF - 100 FB.

# vie du mouvement

DIJON

## Bavures policières: violences ordinaires

**V**ERS 21H15, DANS LA NUIT du 20 au 21 mars, trois agents de police sont entrés sans frapper et sans mandat dans le squat situé 3 rue Saumaise à Dijon, prétextant un incendie dans les lieux.

Les policiers ont pu constater d'eux-mêmes que cet « incendie » n'était qu'un brasero qui fumait. Les habitant-e-s de l'immeuble les ont reconduits à la sortie, indigné-e-s de leur entrée dans les lieux sans même sonner ni frapper.

Les policiers ont alors appelé du renfort et les pompiers, malgré leurs constatations concernant le feu. L'immeuble situé 3, rue Saumaise est occupé depuis octobre 1999 et est actuellement en fin de procédure d'expulsion: les habitant-e-s craignent que le prétexte de l'incendie ne soit utilisé pour expulser (illégalement) le squat. Très rapidement, plusieurs véhicules de police investissent la rue et empêchent l'accès à l'immeuble. Les pompiers arrivent à leur tour, prêts à intervenir. Un rassemblement spontané a lieu, mêlant sympathisant-e-s, voisin-e-s et curieux-ses. A ce moment, un habitant du lieu décide d'ouvrir la porte pour dialoguer et éventuellement permettre qu'un pompier puisse lui-même constater l'absence d'incendie.

A peine a-t-il franchi la porte qu'il se fait traîner dehors par un groupe de quatre policiers qui le tabassent sauvagement pendant plusieurs minutes, et ce devant plusieurs témoins, le tout sans avertissement et sans motif. Il est placé en garde-à-vue, après avoir été emmené aux urgences du SAMU.

Pendant toute cette garde-à-vue, nous n'avons pu connaître le motif de

son arrestation, malgré nos nombreux passages et coups de téléphone au commissariat.

Lors de ses 36 heures de garde-à-vue, notre camarade a subi des pressions comprenant mensonges, menaces et intimidations physiques, dans le but de l'inculper et de disculper les quatre policiers tabasseurs.

Le lendemain, un autre habitant qui se rendait au commissariat a été reconnu et également placé en garde-à-vue. Motif: son chien aurait la veille mordu un policier pendant le tabassage. Ceci est faux: il a été manifestement arrêté parce qu'il habite au 3, rue Saumaise. La presse a couvert la version policière pour mieux enterrer l'hypothèse de la bavure.

### Brutalités policières

Encore une fois, RIEN ne justifiait le tabassage et l'arrestation de nos deux amis. Les habitant-e-s de l'immeuble ne se sont pas montré-e-s agressif-ve-s envers les policiers. Par contre, ils/elles refusent que leurs droits fondamentaux soient bafoués (exemple: la violation de leur domicile).

Depuis déjà quelques mois, la répression s'est accentuée contre les squatteurs/euses et libertaires du quartier Jeannin.

Voici en vrac ce que nous subissons:

- multiplication des contrôles d'identité.
- arrestations arbitraires de leurs/euses d'affiches.
- surveillance constante.
- insultes et harcèlements des policiers de la BAC et des patrouilles de nuit.

Depuis quelques temps, des groupes de personnes, pour la plupart précaires, chômeurs et chômeuses, RMistes, étudiant-e-s... prennent leur existence en main, et ouvrent des bâtiments à l'abandon, en respectant le code de procédure pénale. Les squatteurs et squatteuses de Dijon se sont toujours montré-e-s pacifiques. Occuper des bâtiments vides correspond pour nous à un double besoin: d'un côté l'aspect pratique, car nous ne voulons pas vivre dans des cages à lapins, foyers ou autres logements précaires; et de l'autre, un aspect qui reflète notre pratique libertaire, en faisant de ces bâtiments vides des lieux d'expérimentation sociale. Nous voulons vivre autre chose. Le squat est l'expression concrète de nos aspirations politiques et sociales.

De par nos convictions anti-autoritaires, et du fait que, indépendamment du squat en tant que mode de vie, nous sommes pour la plupart militant-e-s, nous devons faire face à l'hostilité affichée de la police. Nous représentons une crainte pour eux, à cause de l'agitation théorique, et dans une moindre mesure, de l'agitation sociale que nous animons.

Squatting est une pratique en rupture radicale avec l'idée du « bon citoyen rangé » que nous sommes censé-e-s devenir.

Il semble que la police veuille nous écraser, pour nous empêcher de diffuser notre message, et parce que nos pratiques sont la preuve que l'on peut s'organiser seul-e-s, sans chefs, sans institutions ni subventions.

Dans la nuit du 20 au 21, la police nationale a largement outrepassé ses droits. Elle a fabriqué une histoire, fait pression sur les arrêtés dans le but évident de couvrir leurs bavures et violences. Nos deux amis vont comparaître devant le Tribunal de grande instance le 4 avril prochain. Venez nombreux et nombreuses les soutenir!

Cet événement nous pousse à réagir et à ne surtout pas nous résigner. La brutalité policière est constante et a atteint un nouveau degré sur l'échelle de l'intolérable. Contrairement aux victimes de violences policières, poussées à se taire, nous allons crier plus fort. Nous appelons les nombreux témoins de la scène de lundi dernier à nous donner leur version des faits. N'hésitez pas à nous contacter...

Des habitant-e-s du 3, rue Saumaise et des solidaires mécontent-e-s

## Grève de la faim en vallée d'Aspe

Depuis le 15 mars Eva, Nana, Christian Philippe, Guy Pierre, Jambé et Eric Pétetin sont en grève de la faim pour protester contre la reprise des travaux de l'axe E7 dans le fabuleux vallon de Bedous et contre la menace d'expulsion qui plane toujours sur leurs association la « Goutte d'eau ».

Ils ont perdu chacun entre 5 et 7 kg et sont bien décidés à continuer leur action pour réveiller les consciences endormies ou fatalistes et intensifier la mobilisation pour la grande manif du 7 mai à Bedous!

Parce que si nous ne sauvons pas la vallée d'Aspe nous ne sauverons pas la planète, il faut bouger maintenant pour elle.

Toutes et tous à Bedous le 7 mai!

Les Aspaches

## Qui sont les C.A.E. ?

**L**E 18 MARS 1996, L'OCCUPATION DE SAINT-Ambroise à Paris lançait un mouvement de sans-papiers qui existent encore aujourd'hui: pour preuve les deux dernières évacuations: à Lille de l'IEP (Institut d'études politiques) et de Paris VIII.

Le 1<sup>er</sup> juin 1997 fut, comme on pouvait le prévoir, un vain espoir. Après une procédure de régularisation sur critères, la répression pour les débouté-e-s et les personnes n'ayant pas déposé de dossiers s'accroît...

Après une occupation d'un lieu de culte dans le 18<sup>e</sup> à Paris, la gauche plurielle sera très dure: 400 interpellations en quelques jours et une centaine de personnes expulsées.

Parallèlement les associations qui soutenaient les sans-papiers se désinvestissent progressivement.

C'est dans ce contexte que les CAE sont nés: quelques militant-e-s se rendaient à l'aéroport de Roissy pour informer de la situation les passagers concernés avec parfois des résultats intéressants: expulsion repoussée, sensibilisation de la presse, de l'opinion sur les réalités

des expulsions, des centres de rétentions... Et le 7 avril est la date de création du CAE. L'objectif est de formaliser les interventions de solidarité et répondre aux besoins d'une structure permanente qui, tout en ayant ses propres modes d'interventions, reste solidaire du mouvement des sans-papiers.

Deux ans après les luttes se sont diversifiées: contre le groupe Accor, contre les centres de rétentions... À côté des satellites de la gauche plurielle lançait une campagne néocolonialiste et paternaliste de parrainage... Depuis deux ans la situation des sans-papiers n'a guère évoluée et les raisons de notre combat restent entières.

Mais les CAE restent trop localisés (principalement sur Nantes, Tours, Paris) et avec des signes d'essoufflement...

Les CAE éditent une lettre d'informations sur papier. Pour la recevoir, en faire la demande ou pour envoyer informations importantes, compte rendu de la situation sur une ville, sur une action... même rapide...

FA c/o ACLN, BP 60221, 44002 Nantes cedex I

A G E N D A

jeudi 6 avril

**LORIENT:** Le groupe Francisco Ferrer de la FA organise la projection du film documentaire « *Les pétroliers de la honte* », suivi d'un débat avec le réalisateur Patrick Benquet et un membre du collectif marée noire de Vannes, à 20 h 30 cité Allende.

vendredi 7 avril

**BESANÇON: Réunion publique sur la précarité** organisée par le groupe Proudhon de la Fédération anarchiste à Radio Bip, 14, rue de la Viotte, 20 h 30.

**LYON: Débat à 21 heures dans le cadre du Café libertaire** (19, rue Pierre-Blanc, 1<sup>er</sup>, entrée par l'allée) sur « L'enfermement carcéral, la multiplication des "suicides" et le rôle de la prison dans la société capitaliste » débat animé par Jacques Lesage de la Haye, animateur de l'émission « Ras les murs » sur Radio libertaire, militant de la FA. et auteur de « La guillotine du sexe », « La machine à fabriquer des délinquants »...

**MONS (BELGIQUE):** Le groupe Soleil Noir organise un débat sur l'anarcho-syndicalisme (infos 00.65.67.99.48)

samedi 8 avril

**ANGERS: Fête régionale libertaire de 14 heures à minuit** à la salle du Doyenné (près du Chabada). Outre la Fédération anarchiste, la CNT, Alternative Libertaire, Bonaventure, le Collectif Emancipation de l'Eti-celle, No Passaran-Reflex seront présents pour débats et rencontres sur le syndicalisme, féminisme, l'antifascisme radical, les luttes sociales, la résistance au capitalisme... Au programme, des forums, tables-rondes, stands, librairies, musique, expos, et repas le soir avec chansons, Bruno Daraquy interprète Gaston Couté. PAF: 10 F et 50 F avec la soirée.

**LIEGE (BELGIQUE):** L'Union Régionale Belgique francophone de la F.A. organise un **débat à 15 heures** au Café des Arts (Place du 20 août, face à l'Université) sur le thème: Construire la Fédération anarchiste en Belgique et à Liège! Infos: 00.32.4.221.09.49.

**LILLE: Journée « Lille libéré des médias »** de 10 h à 18 h (débat sur les médias libres, ateliers pour décrypter les médias, table de presse) au Centre Culturel libertaire (4 rue de Colmar).

**LYON: Table ronde sur l'éducation** à 15 heures à la Plume noire (19, rue P. Blanc, 1<sup>er</sup>) Rencontre, analyse et échange sur le primaire, le secondaire, les LEP, le plan U3M (Université du 3<sup>e</sup> millénaire)... et plus généralement le système scolaire. Cette table ronde sera animée par des militants F.A. investis dans ces secteurs et est ouverte à toute personne souhaitant faire part de son expérience, échanger et se coordonner.

**LYON: A l'initiative du Collectif solidaire des sans-papiers** (dont la F.A. est partie prenante), une réunion-débat sur la situation lyonnaise est les perspectives de la lutte aura lieu à 15 heures au 10 rue Lanterne (1<sup>er</sup>).

**SAINT-IMIER (SUISSE):** Réunion publique sur la précarité organisée par le groupe Proudhon de la Fédération anarchiste à l'Espace Noir, 20 heures.

lundi 10 avril

**PARIS: Le Cosimapp, le groupe de soutien à Leonard Peltier, le Scalp/Reflex organisent un meeting de soutien** à Mumia Abu Jamal, Leonard Peltier et aux prisonniers politiques américains à 19 h 30, au CICP, 21ter, rue Voltaire (11<sup>e</sup>).

mardi 11 avril

**TOULOUSE:** Quelle est la présence des idées et pratiques anarchistes dans l'art d'aujourd'hui? Peut-on parler d'art ou d'esthétique anarchistes? **Réunion-débat « Art et Anarchie » à 20h30** à l'Athénée Albert-Camus, 36 rue de Cugnaux.

jeudi 13 avril

**PARIS: A l'appel de nombreuses organisations et associations, rendez-vous contre la vidéosurveillance à 16h30 devant la fontaine saint-Michel.**

samedi 15 avril

**CHOISY-LE-ROI (94):** L'UD CNT-AIT organise une soirée festive à la salle « Le Royal », 13, avenue Anatole France. À 20 heures: projection de « *Charbons Ardents* » de JM Carré puis débat; 22 h 30: Concert avec *Les Chanteurs livreurs*. Buffet. PAF: 30 F.

**QUINTIN (Cotes d'Armor):** Les groupes de l'Union régionale Bretagne de la F.A. appelle à la **manifestation à 14 h 30** contre les projets d'enfouissement de déchets nucléaires.

dimanche 16 avril

**LILLE:** Le groupe de la métropole lilloise de la Fédération anarchiste organise une conférence **débat « pour un féminisme libertaire »** à 16 heures au Centre Culturel libertaire (4 rue de Colmar, métré Portes des postes).